



La Vigne

Ça vaut le détour



Le Pont de la Mousse (St Rémy sur Orne)

La carrière du Pont de la Mousse a été ouverte pour la première fois au XVIIe siècle pour la construction des villages environnants. Elle ferme et réouvre en 1850 pour la mise en place du chemin de fer. Elle est définitivement fermée par arrêté préfectoral en 2001



La grange aux Dîmes (Privé)(Culey le Patry)

Traditionnellement, une grange a deux fonctions, donc deux parties : la batteresse, où l'on bat les récoltes et la tasserie, aire de rangement. Cette grange-ci appartient au prieuré et est le lieu où l'on reçoit la dîme, l'impôt sur les récoltes. L'abolition de la dîme et la transformation de l'agriculture n'entraînent pas sa démolition. La plaque placée en haut de la façade porte l'inscription « F-F par Mr Dubosse, receveur des enregistrements l'an 1627 ».



Pour + d'infos

**OFFICE DE TOURISME
DE LA SUISSE NORMANDE**

2 place Saint Sauveur - 14220 Thury-Harcourt-Le Hom
Place du Tripot - 14570 Clécy
Tél. +33 (0)2 31 79 70 45
www.suisse-normande-tourisme.com



La Suisse Normande et le Cingal

La Vigne



Pratiques autorisées

Numéros utiles

Météo 

32 50

Informations
complémentaires

circuit

6

6 Km

2h00



En cas d'urgence



112 | secours à partir d'un portable

15 | samu

18 | pompiers

Photos © crédit photo : CDT 14 - Greg Wait - OTSN / Photos non contractuelles



Départ de Culey le Patry

Balisage

bonne direction



changement de direction



mauvaise direction




Communauté de communes
Cingal - Suisse Normande



Calvados Attractivité
8 rue Renoir
14054 Caen cedex 4
Tél. +33 (0)2 31 27 90 30
tourisme@calvados.fr

www.calvados-tourisme.com

La Vigne

Pas à pas

D Départ depuis l'église de Culey le Patry.

1 Sur le parking, passer devant l'église et descendre la route à droite. A 75 m, quitter la route et prendre le chemin sur la gauche. A la sortie du chemin, emprunter la route à gauche.

2 A 50 m, quitter cette route et prendre à droite le sentier qui longe le ruisseau. Suivre le chemin en montant sur la droite il y a un plan d'eau.

3 Traverser la route et prendre le chemin en face, légèrement à droite. Au lieu-dit la «Normandière», suivre le chemin qui devient route.

4 A la «Maletière», emprunter la route à gauche et suivre le GR36 sur 2,5 Km. Au carrefour, continuer sur la route en face.

5 Monter ce chemin tout droit. Laisser le pylone sur la droite. Beau panorama. Puis entrer dans le bois.

6 Dans ce dernier, prendre le chemin à gauche et quitter le GR 36. A 80 m, obliquer sur la gauche en empruntant la piste forestière. Laisser le GR221 sur la droite et continuer tout droit sur ce sentier.

7 A la sortie du bois, poursuivre tout droit vers la «Ferme de la Cavalière» et rejoindre le point de départ.

